

# FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT

CRÉATION

CROISSANCE

EXPANSION

INNOVATION

RELÈVE ET ACQUISITION



Centre local de développement

» SAVOIR » ÉNERGIE » ENGAGEMENT



Le Centre local de développement (CLD) de Pierre-De Saurel, organisme sans but lucratif géré par les gens du milieu issus des différents secteurs socioéconomiques de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel, accompagne les entrepreneurs potentiels ou déjà en activité. Par la prestation de services directs (soutien technique ou financier) et la création d'un milieu propice au développement, il stimule et soutient l'entrepreneuriat local dans une perspective de développement durable.

## Le **Fonds local d'investissement**, c'est...

Un fonds qui vise à stimuler l'entrepreneuriat local en favorisant l'accès au capital de démarrage et d'expansion d'entreprises d'économie traditionnelle ou sociale.

### **C'EST ÉGALEMENT...**

Une source de financement pour soutenir les projets d'innovation dans les entreprises d'ici.

## **MON ENTREPRISE EST-ELLE ADMISSIBLE ?**

**Pour être admissible, vous devez réunir les conditions suivantes :**

- être une entreprise canadienne, dont l'activité principale financée par le FLI est localisée sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel;
- être une entreprise immatriculée au Registre des entreprises du Québec ou du Canada;
- être une entreprise à but lucratif ou non lucratif qui génère une activité économique;
- fournir une mise de fonds.

## **Dépenses admissibles**

- Les dépenses en capital telles que terrain, bâtiments, équipements, machinerie, matériel roulant et frais de démarrage.
- L'acquisition de technologies, de logiciels ou des dépenses de propriété intellectuelle.
- Les besoins de fonds de roulement ou de budget de commercialisation se rapportant strictement à la première année d'exploitation lors d'un démarrage ou de l'expansion de l'entreprise.

## Quels sont les **critères** d'investissement ?

- La viabilité et la rentabilité de l'entreprise.
- Les connaissances et les compétences des promoteurs en lien avec le projet présenté.
- La création d'emplois sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.
- L'apport de capital autre que la mise de fonds de l'entrepreneur et le financement du FLI est souhaitable.
- Le plan d'affaires doit démontrer un caractère de permanence et de rentabilité, de bonnes perspectives d'avenir et des retombées économiques significatives.

## Quelle est la **nature** de l'aide financière accordée ?

L'aide financière est sous forme de prêt avec ou sans garantie, de cautionnement ou d'obligations pour un montant maximal de 50 000 \$ par entreprise.

## **FLI Innovation :**

Afin de répondre aux exigences du marché, la mise en place d'un financement permettant aux entreprises d'investir en innovation est disponible sous l'appellation FLI Innovation. Si votre projet répond aux critères du FLI Innovation, le financement pourra être bonifié et atteindre un montant total maximal de 100 000 \$.

**Note :** Pour être admissible au FLI Innovation, le projet devra être soumis à la grille d'évaluation.





## Vous avez un **projet d'affaires** ?

Parce que nous savons que le développement économique passe par des gens qui, comme vous, ont à cœur la réalisation de leur projet d'entreprise, parce que nous croyons que le vôtre mérite toute notre attention, le CLD de Pierre-De Saurel met à votre disposition des services personnalisés qui tiennent compte de votre réalité.

### PASSEZ D'ABORD AU CLD !

[www.cld-pierredesaurel.com](http://www.cld-pierredesaurel.com)



Centre local de développement

» SAVOIR » ÉNERGIE » ENGAGEMENT

50, rue du Roi, bureau 1, Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

Téléphone : **450 742-5933**

Télécopieur : 450 742-0234

Sans frais : 1 888 742-5933